

## **RESEAU « ACHATS & QUARTIERS » CHARTRE D'ADHESION AU RESEAU**

ALIFE CONSEIL est une association, qui a pour objectif d'accompagner les créateurs d'entreprise et de soutenir le développement des TPE/PME existantes. Elle a mis en place le dispositif « Achats & Quartiers » dont le principal objectif est l'accompagnement, dans leurs différentes phases de croissance, des TPE/PME installées dans les quartiers politique de la ville.

Le but de ce dispositif :

- ✓ Identifier et qualifier les TPE/PME,
- ✓ Former les entrepreneurs pour les aider à monter en compétences,
- ✓ Fournir les informations nécessaires aux grands comptes sur les entreprises qualifiées, et mettre en relation les managers et les acheteurs avec les TPE/PME,
- ✓ Présenter les opportunités d'affaires dans le cadre d'événements spécifiques,
- ✓ Animer un réseau composé des TPE/PME qui ont été qualifiées.

---

### **1 - MISE EN PLACE D'ACTIONS CIBLÉES D'ACCOMPAGNEMENT (PONCTUELLES OU RECURENTES)**

Les actions d'accompagnement, à destination des entrepreneurs et de leurs salariés, se traduisent par la mise en place :

- d'actions de formation par thématique (individuelles ou en groupe) qui répondent à des besoins identifiés.
- la création d'évènements qui favorisent la promotion des entreprises locales, la création et la consolidation des liens économiques entre elles.

### **2 - LA CREATION ET L'ANIMATION D'UN RESEAU D'ENTREPRISES**

Les actions ciblées ne permettant pas à elles seules de garantir le succès du dispositif, la création d'un réseau est indispensable, ce dernier vient asseoir les liens et la synergie entre ses membres.

Dans le cadre du réseau, nous proposons de :

- 1- organiser des réunions thématiques en fonction des besoins et des attentes des TPE/PME, et de convier des intervenants experts au choix.

- 2- Favoriser les liens et la synergie entre les membres du réseau et les courants d'affaires entre les entreprises adhérentes.
- 3- Organiser des rencontres avec les décideurs économiques et les syndicats professionnels.
- 4- Permettre aux membres du réseau de bénéficier de nombreuses prestations à des tarifs préférentiels auprès d'autres professionnels (cabinet d'avocat, comptable, secrétariat, ...).
- 5- Favoriser le regroupement des entreprises membres pour répondre aux appels d'offres.
- 6- La mise en relation avec les grands comptes

Afin de garantir le bon fonctionnement des dispositifs mis en place et d'optimiser leurs résultats, cette charte vient fixer les conditions préalables pour adhérer au réseau « Achats & Quartiers ».

**Chaque adhérent devra donc :**

- Verser une cotisation annuelle d'un montant de 50€ à l'association ALIFE CONSEIL qui en assure la gestion.
- Contresigner ladite charte.
- Adopter une attitude d'écoute, de bienveillance et de respect mutuel avec l'ensemble des membres du réseau.
- Faire connaître le réseau à de nouveaux membres potentiels qui adhèrent à l'objet et aux valeurs cités dans la charte.

Date :

Signature